Fonds des accidents du travail
Etablissement public
contrôlé par le
Ministre des Affaires sociales

Rue du Trône 100
1050 Bruxelles

13 FEV. 2003

Circulaire n° 2003/2

Objet : Fixation des prix, de la durée et des frais d'entretien des appareils de prothèse et d'orthopédie pour l'année 2003

En exécution de l'article 46, 8°, de l'arrêté royal du 21.12.1971, le comité de gestion du Fonds des accidents du travail a fixé les prix, la durée et les frais annuels d'entretien des appareils de prothèse et d'orthopédie pour l'année 2003.

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 10.08.2001 portant adaptation de l'assurance contre les accidents du travail aux directives européennes concernant l'assurance directe, le contrôle des provisions techniques en général et celui de l'entretien et du renouvellement des prothèses en particulier ne sont plus de la compétence du Fonds mais de l'Office de contrôle des assurances.

En vertu de l'arrêté royal du 16.01.2002, les entreprises d'assurances restent tenues de constituer les provisions techniques nécessaires pour l'entretien et le renouvellement, les prix actuels étant si pas des éléments nécessaires, du moins des éléments indicatifs importants.
L'utilisation de ces prix actuels par les entreprises d'assurances pour la fixation des provisions est, elle aussi, de la compétence de contrôle de l'OCA.

Les prix, la durée et les frais annuels d'entretien sont valables uniquement pour la fixation du capital pour prothèse à verser au Fonds (accidents antérieurs au 01.01.1988) et pour le calcul des provisions techniques que les entreprises d'assurances doivent constituer pour couvrir les frais probables d'entretien et de renouvellement des appareils.

En aucun cas, ces prix ne peuvent s'utiliser comme tarif de remboursement des appareils étant donné que l'indemnisation dans le régime des accidents du travail doit être intégrale, sans intervention financière des victimes.

En ce qui concerne l'entretien et le renouvellement des appareils, on tient compte des besoins réels.

Il faut toutefois éviter la fourniture d'articles de luxe.

Pour la fixation des prix directeurs, les appareils de prothèse et d'orthopédie sont subdivisés en trois groupes :

- **Groupe A** : Appareils pour lesquels s'applique le prix directeur figurant dans la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire maladie-invalidité. La circulaire ne mentionne pas ce prix étant donné qu'il peut être adapté en cours d'année et faire l'objet de suppléments dans certains cas. On n'y trouve mentionnés que la durée et les frais d'entretien.

- **Groupe B** : Appareils pour lesquels le comité de gestion fixe le prix moyen, la durée et les frais d'entretien approximatifs.

- **Groupe C** : Appareils pour lesquels c'est le cout réel qui est pris en considération.

Les directives ci-après sont particulièrement mises en exergue :

Groupe A

- **APPAREILS EXTERNES**

Si l'Institut national d'assurance maladie-invalidité fixe de nouveaux tarifs, il faut appliquer immédiatement les prix adaptés.

Si, dans certains cas, la nomenclature met une quote-part personnelle à la charge de l'assuré, cette quote-part doit être portée en compte pour le calcul du capital (notamment en ce qui concerne les semelles et chaussures orthopédiques ainsi que certains appareils pour le tronc, les membres supérieurs et les membres inférieurs).

Les prestataires de soins auxquels s'appliquent les conventions tarifaires pour orthopédistes et bandagistes ont la faculté de facturer un supplément par rapport au tarif imposé par l'AMI pour les appareils préfabriqués repris dans le groupe A. Les prestations relatives aux appareils préfabriqués ont été indiquées dans la liste. Le supplément éventuellement facturé doit être pris en considération pour le calcul du capital ou de la provision.

Pour rappel :

1. **Prothèses myo-électriques**

Ces appareils sont repris à la rubrique « prothèses membres supérieurs ».
Les numéros de code, qui commencent à 654010, ont été étendus jusqu'à 655874 inclus.
Les appareils particuliers figurent dans le groupe C.
La durée est fixée à 4 ans. L'entretien est maintenu à 15% du cout.

2. **Fauteuils roulants, cadres de marche et appareils « vivre debout »**

Ces appareils sont repris sous les numéros de code allant de 615053 à 618516 inclus de la nomenclature. La nomenclature ne prévoit pas dans tous les cas le remboursement intégral des différents fauteuils roulants et accessoires, des cadres de marche et des appareils « vivre debout ».
Pour la capitalisation et la constitution des réserves mathématiques, il y a lieu de majorer le tarif imposé du supplément facturé au patient.
Les fauteuils roulants non repris dans la nomenclature de l'INAMI sont maintenus dans le groupe C. L'entretien est fixé à 10% du cout.

3. **Chaussures orthopédiques**

Dans le cas des chaussures orthopédiques pour affections graves qui s'indiquent absolument, la durée est de 12 mois. Dans celui des chaussures orthopédiques qui s'indiquent de manière relative, elle est de 2 ans.
S'il y a octroi simultané de chaussures orthopédiques de travail qui peuvent être renouvelées annuellement dans le cadre des conditions professionnelles, le délai de renouvellement des chaussures orthopédiques ordinaires est doublé.

4. **Appareils de réserve**

On peut retenir comme règle générale que l'octroi d'un appareil de réserve s'indique dans les cas où l'accident du travail a entrainé une amputation ou une paralysie de membres. Cet appareil ne doit être prévu qu'une seule fois et ne doit pas faire l'objet d'une capitalisation.
Les entreprises d'assurances sont priées de le fournir avant de présenter le dossier au Fonds pour entérinement.
Sans préjudice de la compétence du tribunal, le comité médico-technique peut émettre un avis en cas de litige quant à la nécessité d'un appareil de réserve pour les autres catégories d'appareils.

- **APPAREILS INTERNES**

Appartiennent à cette catégorie les lentilles intra-oculaires, les neurostimulateurs, les implants cochléaires, les stimulateurs cardiaques et les prothèses de hanche.
Ces appareils sont à présent repris dans une liste limitative dressée par l'INAMI des produits entrant en ligne de compte pour indemnisation.

C'est le prix AMI qui est d'application, étant entendu que, pour la capitalisation et pour la constitution des provisions techniques, le cout des implants est majoré de la marge de fourniture. Cette marge représente 10% du cout, avec pour maximum 148,74 € (montant non indexé). Ce montant facturé au patient en vertu de la réglementation AMI peut être adapté par arrêté royal en fonction de l'index.

Les numéros de code allant de 688516-688520 à 689452-689463 inclus se rapportent aux prothèses de hanche.

Groupe B

A la rubrique 5 des prothèses oculaires « c. Lentille cornéenne », la grande différence de prix a amené à faire dorénavant la distinction entre lentilles sphériques et lentilles toriques. La distinction s'applique d'ailleurs aussi en assurance maladie-invalidité. Ce sont des caractéristiques qui doivent être clairement spécifiées sur les factures ou dans les devis.

Pour ce qui est des prothèses dentaires amovibles en résine (rubrique 1.2.1.), les éléments de calcul sont fixés conformément aux honoraires prévus dans la nomenclature de l'AMI. La rubrique prévoit à présent les honoraires en vigueur au 01.01.2003. S'ils venaient à être modifiés en cours d'année, il y aurait lieu de les intégrer dans le prix de ces prothèses en résine.
A ce prix peut être appliqué un supplément pour utilisation de résine souple, dure ou incassable.

Le cout d'entretien annuel des prothèses amovibles en résine se détermine au moyen du code 308291. Le coût du rebasage se calcule au moyen des codes 306950, 307156 et 308313 en fonction du nombre de dents. Les honoraires sont de 30% du prix AMI de ces prothèses.

En ce qui concerne les prothèses dentaires amovibles en métal (rubrique 1.2.2.), le prix de la monture (squelette ou cadre) est fixé à 421,08 €, crochets compris. Il convient d'y ajouter le prix des dents donné à la rubrique 1.2.1., avec un maximum de 347,24 € valant pour 8 dents à 14 dents.

Les implants dentaires sont repris dans le groupe B.

Chacun d'eux se compose de trois parties : l'implant proprement placé par opération, l'« abutment » (vis de fixation dans l'implant) et la couronne confectionnée sur l'« abutment ».

Le comité de gestion a décidé qu'on ne prévoira plus de capitalisation pour l'implant et pour l'« abutment », mais un capital de réserve pour le contrôle annuel de l'implant.
A cet égard, les frais annuels d'entretien sont fixés à 37,60 €.

La superstructure (couronne ou système d'ancrage fixe) doit toutefois être renouvelée et entre dès lors en ligne de compte pour la capitalisation ou pour la constitution de provisions techniques.

Groupe C

- **APPAREILS EXTERNES**

  Pour rappel, le comité de gestion a reconnu comme appareils de prothèse et d'orthopédie les appareils de levage et les appareils de transfert ainsi que certains appareils auxiliaires de communication.

1. **Appareils de levage et de transfert**

On peut distinguer dans cette catégorie 3 appareils : le monte-escalier, le monte-plateau (monte-charge d'intérieur franchissant le seuil) et le « railroomlift » dont les victimes ont besoin pour se rendre d'un espace d'habitation à un autre.
Ces appareils sont repris dans la rubrique 15 de ce groupe.

Pour ce qui est de la durée de ces appareils, on fait la distinction entre parties non fixes (moteur, siège et suspente) et parties fixées au mur, à l'escalier ou au plafond (système d'ancrage ou rails).

Pour ce qui est de la capitalisation ou du calcul de la réserve, la limite reste de 6 073,39 € dans le cas du monte-escalier et du monte-plateau et de 6 817,07 € dans celui du « railroomlift ».

2. **Moyens auxiliaires de communication**

Parmi ces moyens auxiliaires, on distingue ceux afférents à la fonction de lecture et à la fonction d'écriture, d'une part, et les appareils téléphoniques et les systèmes d'appel, d'autre part.
Ces appareils figurent dans la rubrique 16.

a. **Moyens auxiliaires de lecture et d'écriture**

- Appareils de lecture
- Ordinateurs, machines à écrire électroniques et équipement complémentaire
  En principe, seul entre en ligne de compte l'équipement de base nécessaire au handicapé (souris, moniteur, imprimante et logiciel habituel).

b. **Appareils téléphoniques et systèmes d'appel**

- « Life Alert System »
  En cas d'achat, c'est le cout réel qui est pris en considération. En cas de location, le cout réel est calculé en fonction du prix de location mensuel sur une base annuelle.
- Sémaphones
- Téléphones mains libres
  Le prix est limité à 86,76 €.
- Téléphones sans fil
  C'est le cout réel qui est pris en considération, toujours avec un maximum de 185,92 €. En ce qui concerne l'entretien, on prend en considération le remplacement annuel des piles, soit 24,79 €.

- **APPAREILS INTERNES**

Rien de particulier n'a été changé dans la liste du groupe C.

Pour rappel, la présente liste n'est pas limitative, ne constituant qu'une énumération donnée à titre indicatif.

L'administrateur général,
M. Depoortere

PRIX 2003

GROUPE A

LISTE DES APPAREILS DE PROTHESE ET D'ORTHOPEDIE POUR LESQUELS LE PRIX DIRECTEUR DE L'INAMI EST D'APPLICATION
(LA DUREE ET LES FRAIS D'ENTRETIEN SONT FIXES PAR LE COMITE DE GESTION)

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
A. APPAREILS EXTERNES				
1. Appareils pour le tronc				
MINERVE				
645013	T	224,20	3 ans	15 % du prix
645035	T	250,59 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645050	T	36,37	IMF *	néant
645072	T	253,70	3 ans	15 % du prix
645094	T	330,40	3 ans	15 % du prix
645116	T	413,00	3 ans	15 % du prix
645131	T	472,00	3 ans	15 % du prix
645153	T	531,00	3 ans	15 % du prix
645175	T	26,15 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645190	T	43,58 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645212	T	160,16 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645234	T	87,16 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645256	T	343,20 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645271	T	228,80 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645293	T	2231,53 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645315	T	70,25 (préfab)	3 ans	15 % du prix
LOMBOSTAT				
<u>Orthopédistes</u>				
645330	T	77,81	3 ans	15 % du prix
645352	T	130,80	3 ans	15 % du prix
645374	T	141,70	3 ans	15 % du prix
645396	T	152,60	3 ans	15 % du prix
645411	T	175,00	3 ans	15 % du prix
645433	T	250,50	3 ans	15 % du prix
645455	T	13,00	3 ans	15 % du prix
645470	T	189,25	3 ans	15 % du prix
645492	T	123,47	3 ans	15 % du prix
645514	T	354,00	3 ans	15 % du prix
645536	T	354,00	3 ans	15 % du prix
645551	T	489,20	3 ans	15 % du prix

* IMF = immediate fitting (adaptation immédiate)

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
645573	T	459,47	3 ans	15 % du prix
645595	T	63,20	3 ans	15 % du prix
645610	T	334,44 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645632	T	551,30 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645654	T	325,77 (préfab)	3 ans	15 % du prix
Bandagistes				
604214	Y	130,8	3 ans	15 % du prix
604236	Y	141,7	3 ans	15 % du prix
604251	Y	152,6	3 ans	15 % du prix
604273	Y	175	3 ans	15 % du prix
604295	Y	250	3 ans	15 % du prix
604310	Y	13	3 ans	15 % du prix
CORSET				
Orthopédistes				
645676	T	531,00	3 ans	15 % du prix
645691	T	531,00	3 ans	15 % du prix
645713	T	619,50	3 ans	15 % du prix
645735	T	436,60	3 ans	15 % du prix
645750	T	472,00	3 ans	15 % du prix
645772	T	556,96	3 ans	15 % du prix
645794	T	448,40	3 ans	15 % du prix
645816	T	531,00	3 ans	15 % du prix
645831	T	531,00	3 ans	15 % du prix
645853	T	501,50	3 ans	15 % du prix
645875	T	767,00	3 ans	15 % du prix
645890	T	560,50	3 ans	15 % du prix
645912	T	767,00	3 ans	15 % du prix
645934	T	796,56	3 ans	15 % du prix
645956	T	263,90	3 ans	15 % du prix
645971	T	451,07 (préfab)	3 ans	15 % du prix
645993	T	363,38 (préfab)	3 ans	15 % du prix
646015	T	1020,70	3 ans	15 % du prix
646030	T	1020,70	3 ans	15 % du prix
646052	T	826,00	3 ans	15 % du prix
646074	T	317,60	3 ans	15 % du prix
646096	T	67,55 (préfab)	3 ans	15 % du prix
646111	T	352,20	3 ans	15 % du prix
646133	T	306,41	3 ans	15 % du prix
646236	T	35,40	3 ans	15 % du prix
646251	T	719,80	3 ans	15 % du prix
646295	T	532,00	3 ans	15 % du prix
646332	T	802,40	3 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
646376	T	84,37	3 ans	15 % du prix
646391	T	35,40	3 ans	15 % du prix
646413	T	47,20	3 ans	15 % du prix
646435	T	41,30	3 ans	15 % du prix
646450	T	41,30	3 ans	15 % du prix
646472	T	41,30	3 ans	15 % du prix
646494	T	172,32	3 ans	15 % du prix
646516	T	66,38	3 ans	15 % du prix
646590	T	77,75	3 ans	15 % du prix
2. Appareils pour les membres supérieurs				
APPAREILS POUR LE MEMBRE SUPERIEUR				
649176	T	29,50	5 ans	15 % du prix
649213	T	8,72 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649235	T	19,83	IMF	néant
649250	T	70,80	5 ans	15 % du prix
649272	T	29,50	5 ans	15 % du prix
649294	T	23,55	IMF	néant
649316	T	22,14	IMF	néant
649331	T	141,60	5 ans	15 % du prix
649353	T	43,58 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649375	T	41,40 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649390	T	36,37	IMF	néant
649412	T	10,90 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649434	T	34,86 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649456	T	65,37 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649471	T	74,09 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649493	T	224,88 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649515	T	54,48 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649530	T	37,04 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649552	T	41,40 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649574	T	141,60	5 ans	15 % du prix
649596	T	56,66 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649611	T	39,22 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649633	T	45,23	IMF	néant
649655	T	187,40 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649670	T	21,79 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649692	T	10,90 (préfab)	3 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
649714	T	56,66 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649736	T	141,60	5 ans	15 % du prix
649751	T	161,25 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649773	T	45,23	IMF	néant
649795	T	84,11 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649810	T	350,83 (préfab)	3 ans	15 % du prix
649854	T	160,00	5 ans	15 % du prix
649876	T	141,60	5 ans	15 % du prix
649891	T	295,00	5 ans	15 % du prix
649913	T	236,00	5 ans	15 % du prix
649935	T	17,70	5 ans	15 % du prix
649950	T	29,50	5 ans	15 % du prix
649972	T	59,00	5 ans	15 % du prix
649994	T	118,00	5 ans	15 % du prix
650016	T	94,40	5 ans	15 % du prix
650031	T	94,40	5 ans	15 % du prix
650053	T	94,40	5 ans	15 % du prix
650075	T	17,01	IMF	néant
650090	T	28,34	IMF	néant
650112	T	90,70	IMF	néant
650134	T	90,70	IMF	néant
650156	T	56,22	5 ans	15 % du prix
650171	T	84,98 (préfab)	3 ans	15 % du prix
650193	T	61,01 (préfab)	3 ans	15 % du prix
652536	T	258,30	5 ans	15 % du prix
652551	T	344,40	5 ans	15 % du prix
652573	T	393,60	5 ans	15 % du prix
652595	T	522,75	5 ans	15 % du prix
652610	T	584,25	5 ans	15 % du prix
652632	T	615,00	5 ans	15 % du prix
652654	T	615,00	5 ans	15 % du prix
652676	T	369,00	5 ans	15 % du prix
652691	T	418,20	5 ans	15 % du prix
652713	T	492,00	5 ans	15 % du prix
652735	T	676,50	5 ans	15 % du prix
652750	T	676,50	5 ans	15 % du prix
652772	T	738,00	5 ans	15 % du prix
652794	T	738,00	5 ans	15 % du prix
652816	T	784,00	5 ans	15 % du prix
652831	T	1230,00	5 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
PROTHESES MYOELECTRIQUES				
654010	T	2.273,99	4 ans	15 % du prix
654032	T	2.151,71	4 ans	15 % du prix
654091	T	2.328,25	4 ans	15 % du prix
654113	T	2.494,89	4 ans	15 % du prix
654135	T	2.183,20	4 ans	15 % du prix
654150	T	2.347,76	4 ans	15 % du prix
654216	T	2.891,91	4 ans	15 % du prix
654231	T	2.766,10	4 ans	15 % du prix
654290	T	2.798,38	4 ans	15 % du prix
654312	T	2.672,56	4 ans	15 % du prix
654371	T	2.735,26	4 ans	15 % du prix
654393	T	3.172,54	4 ans	15 % du prix
654415	T	3.262,91	4 ans	15 % du prix
654430	T	3.115,76	4 ans	15 % du prix
654673	T	3.532,07	4 ans	15 % du prix
654695	T	1.066,12	4 ans	15 % du prix
654710	T	1.226,67	4 ans	15 % du prix
654732	T	1.414,70	4 ans	15 % du prix
655012	T	285,27	4 ans	15 % du prix
655034	T	309,02	4 ans	15 % du prix
655056	T	629,72	4 ans	15 % du prix
655071	T	467,56	4 ans	15 % du prix
655093	T	935,16	4 ans	15 % du prix
655115	T	960,77	4 ans	15 % du prix
655130	T	146,28	4 ans	15 % du prix
655152	T	2.870,24	4 ans	15 % du prix
655174	T	168,30	4 ans	15 % du prix
655196	T	52,16	4 ans	15 % du prix
655270	T	115,52	4 ans	15 % du prix
655292	T	133,27	4 ans	15 % du prix
655314	T	104,67	4 ans	15 % du prix
655395	T	89,26 (préfab)	6 mois	néant
655734	T	1.213,07	4 ans	15 % du prix
355756	T	1.123,45	4 ans	15 % du prix
655771	T	1.160,75	4 ans	15 % du prix
655793	T	992,12	4 ans	15 % du prix
655815	T	314,78	4 ans	15 % du prix
655830	T	75,67	4 ans	15 % du prix
655852	T	42,95	4 ans	15 % du prix
655874	T	179,53	1 an	néant
SUPPLEMENTS POUR PROTHESES				
652853	T	73,80	5 ans	15 % du prix
652875	T	159,90	5 ans	15 % du prix
652890	T	246,00	5ans	15 % du prix
652912	T	86,10	5 ans	15 % du prix
652934	T	110,70	5 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
652956	T	135,30	5 ans	15 % du prix
652971	T	135,30	5 ans	15 % du prix
652993	T	221,40	5 ans	15 % du prix
653015	T	301,75	5 ans	15 % du prix
653030	T	73,00	5 ans	15 % du prix
653052	T	60,00	5 ans	15 % du prix
653074	T	61,50	5 ans	15 % du prix
653096	T	246,00	5 ans	15 % du prix
653111	T	59,00	5 ans	15 % du prix
653133	T	118,00	5 ans	15 % du prix
653155	T	246,00	5 ans	15 % du prix
653811	T	109,74	1 jaar	néant
BONNETTES DE LAINE - GAINES EN NYLON				
653833	T	8,56	4 x / an	néant
653855	T	8,56	4 x / an	néant
ORTHESE DE DOIGT				
SEGMENT DU POIGNET ET DE L'AVANT-BRAS				
APPAREIL D'ABDUCTION POUR L'EPAULE				
653472	T	30,51	3 ans	15 % du prix
653494	T	109,4	5 ans	15 % du prix
653516	T	33,1	IMF	néant
653531	T	588,35	3 ans	15 % du prix
653553	T	325,21	3 ans	15 % du prix
3. Appareils pour les membres inférieurs				
APPAREIL POUR LE MEMBRE INFERIEUR				
646612	T	147,50	5 ans	15 % du prix
646634	T	118,00	5 ans	15 % du prix
646656	T	59,00	5 ans	15 % du prix
646671	T	59,00	5 ans	15 % du prix
646693	T	59,00	5 ans	15 % du prix
646715	T	129,80	5 ans	15 % du prix
646730	T	129,80	5 ans	15 % du prix
646752	T	59,00	5 ans	15 % du prix
646774	T	182,90	5 ans	15 % du prix
646796	T	70,80	5 ans	15 % du prix
646811	T	70,80	5 ans	15 % du prix
646833	T	70,80	5 ans	15 % du prix
646855	T	141,60	5 ans	15 % du prix
646870	T	141,60	5 ans	15 % du prix
646892	T	94,40	5 ans	15 % du prix
646951	T	51,91 (préfab)	3 ans	15 % du prix
646973	T	68,64 (préfab)	3 ans	15 % du prix
646995	T	131,83 (préfab)	3 ans	15 % du prix
647010	T	188,80	5 ans	15 % du prix
647032	T	118,00	5 ans	15 % du prix
647054	T	82,60	5 ans	15 % du prix
647076	T	59,00	5 ans	15 % du prix
647091	T	23,60	5 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
647113	T	59,00	5 ans	15 % du prix
647135	T	118,00	5 ans	15 % du prix
647150	T	59,00	5 ans	15 % du prix
647172	T	59,00	5 ans	15 % du prix
647194	T	59,00	5 ans	15 % du prix
647216	T	188,80	5 ans	15 % du prix
647231	T	70,80	5 ans	15 % du prix
647253	T	77,80	5 ans	15 % du prix
647275	T	59,00	5 ans	15 % du prix
647290	T	141,60	5 ans	15 % du prix
647312	T	94,40	5 ans	15 % du prix
647334	T	458,34 (préfab)	3 ans	15 % du prix
647356	T	283,20	5 ans	15 % du prix
647371	T	141,60	5 ans	15 % du prix
647393	T	70,80	5 ans	15 % du prix
647415	T	141,60	5 ans	15 % du prix
647430	T	70,80	5 ans	15 % du prix
647452	T	94,40	5 ans	15 % du prix
647474	T	23,60	5 ans	15 % du prix
647496	T	118,00	5 ans	15 % du prix
647511	T	141,60	5 ans	15 % du prix
647533	T	115,04 (préfab)	3 ans	15 % du prix
647555	T	68,64 (préfab)	3 ans	15 % du prix
647570	T	247,11 (préfab)	3 ans	15 % du prix
647592	T	719,09 (préfab)	3 ans	15 % du prix
647614	T	287,64 (préfab)	3 ans	15 % du prix
647636	T	354,00	5 ans	15 % du prix
647651	T	70,80	5 ans	15 % du prix
647673	T	70,80	5 ans	15 % du prix
647695	T	141,60	5 ans	15 % du prix
647710	T	123,90	5 ans	15 % du prix
647732	T	88,50	5 ans	15 % du prix
647754	T	141,60	5 ans	15 % du prix
647776	T	123,90	5 ans	15 % du prix
647791	T	88,50	5 ans	15 % du prix
647813	T	82,60	5 ans	15 % du prix
647835	T	118,00	5 ans	15 % du prix
647850	T	141,60	5 ans	15 % du prix
647872	T	141,60	5 ans	15 % du prix
647894	T	47,20	5 ans	15 % du prix
647916	T	23,60	5 ans	15 % du prix
647931	T	283,20	5 ans	15 % du prix
647953	T	94,40	5 ans	15 % du prix
647975	T	94,40	5 ans	15 % du prix
647990	T	94,40	5 ans	15 % du prix
648012	T	118,00	5 ans	15 % du prix
648034	T	141,60	5 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
648056	T	70,80	5 ans	15 % du prix
648071	T	70,80	5 ans	15 % du prix
648093	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648115	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648130	T	59,00	5 ans	15 % du prix
648152	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648174	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648196	T	59,00	5 ans	15 % du prix
648211	T	70,80	5 ans	15 % du prix
648233	T	59,00	5 ans	15 % du prix
648255	T	70,80	5 ans	15 % du prix
648270	T	40,69	5 ans	15 % du prix
648292	T	123,90	5 ans	15 % du prix
648314	T	59,00	5 ans	15 % du prix
648336	T	354,00	5 ans	15 % du prix
648351	T	59,00	5 ans	15 % du prix
648373	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648395	T	88,50	5 ans	15 % du prix
648410	T	123,90	5 ans	15 % du prix
648432	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648454	T	88,50	5 ans	15 % du prix
648476	T	123,90	5 ans	15 % du prix
648491	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648513	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648535	T	100,30	5 ans	15 % du prix
648550	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648572	T	518,62 (préfab)	3 ans	15 % du prix
648594	T	150,02	5 ans	15 % du prix
648616	T	241,92	5 ans	15 % du prix
648631	T	877,48	5 ans	15 % du prix
648653	T	720,31	5 ans	15 % du prix
648675	T	594,69	5 ans	15 % du prix
648690	T	354,00	5 ans	15 % du prix
648712	T	70,80	5 ans	15 % du prix
648734	T	88,50	5 ans	15 % du prix
648756	T	88,50	5 ans	15 % du prix
648771	T	59,00	5 ans	15 % du prix
648793	T	88,50	5 ans	15 % du prix
648815	T	82,60	5 ans	15 % du prix
648830	T	118,00	5 ans	15 % du prix
648852	T	59,00	5 ans	15 % du prix
648874	T	141,60	5 ans	15 % du prix
648896	T	59,00	5 ans	15 % du prix
648911	T	390,65	5 ans	15 % du prix
648933	T	218,55	5 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
648955	T	259,83	5 ans	15 % du prix
648970	T	330,20	5 ans	15 % du prix
648992	T	796,50	5 ans	15 % du prix
649014	T	23,60	5 ans	15 % du prix
649036	T	141,60	5 ans	15 % du prix
649051	T	23,60	5 ans	15 % du prix
649073	T	58,70	5 ans	15 % du prix
649095	T	9,12	5 ans	15 % du prix
APPAREILS DE NUIT POUR LE MEMBRE INFERIEUR				
650252	T	59,00	5 ans	15 % du prix
650274	T	23,60	5 ans	15 % du prix
650296	T	23,60	5 ans	15 % du prix
650311	T	35,40	5 ans	15 % du prix
650333	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650355	T	19,85	5 ans	15 % du prix
650370	T	69,73	3 ans	15 % du prix
650392	T	65,37 (préfab)	3 ans	15 % du prix
650414	T	14,16 (préfab)	3 ans	15 % du prix
650436	T	35,40	5 ans	15 % du prix
650495	T	117,67 (préfab)	3 ans	15 % du prix
650510	T	31,99 (préfab)	3 ans	15 % du prix
650532	T	88,50	5 ans	15 % du prix
650554	T	47,20	5 ans	15 % du prix
650576	T	47,20	5 ans	15 % du prix
650591	T	35,40	5 ans	15 % du prix
650613	T	35,40	5 ans	15 % du prix
650635	T	59,00	5 ans	15 % du prix
650650	T	47,20	5 ans	15 % du prix
650672	T	47,20	5 ans	15 % du prix
650694	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650716	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650731	T	70,80	5 ans	15 % du prix
650753	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650775	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650790	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650812	T	70,80	5 ans	15 % du prix
650834	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650856	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650871	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650893	T	29,50	5 ans	15 % du prix
650915	T	40,00	5 ans	15 % du prix
651033	T	41,30	5 ans	15 % du prix
651055	T	94,40	5 ans	15 % du prix
651070	T	59,00	5 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
651092	T	41,30	5 ans	15 % du prix
651114	T	41,30	5 ans	15 % du prix
651136	T	41,30	5 ans	15 % du prix
GENOUILLERE (tricot tridimensionnel)				
654570	T	298,30 (prefab)	1 an	15 % du prix
655690	T	409,32	1 an	15 % du prix
PROTHESES PROVISOIRES POUR LE MEMBRE INFERIEUR				
651195	T	307,50	5 ans	15 % du prix
651210	T	338,25	5 ans	15 % du prix
651232	T	369,00	5 ans	15 % du prix
651254	T	522,75	5 ans	15 % du prix
651276	T	418,20	5 ans	15 % du prix
651291	T	479,70	5 ans	15 % du prix
651313	T	522,75	5 ans	15 % du prix
651335	T	275,00	5 ans	15 % du prix
651350	T	395,00	5 ans	15 % du prix
651372	T	116,85	5 ans	15 % du prix
PROTHESES DEFINITIVES POUR LE MEMBRE INFERIEUR				
651394	T	861,00	5 ans	15 % du prix
651416	T	984,00	5 ans	15 % du prix
651431	T	738,00	5 ans	15 % du prix
651453	T	984,00	5 ans	15 % du prix
651475	T	1.107,00	5 ans	15 % du prix
651490	T	1.107,00	5 ans	15 % du prix
651512	T	1.230,00	5 ans	15 % du prix
651534	T	1.353,00	5 ans	15 % du prix
651556	T	1.722,00	5 ans	15 % du prix
651571	T	307,50	5 ans	15 % du prix
651593	T	430,50	5 ans	15 % du prix
651615	T	830,25	5 ans	15 % du prix
651630	T	1.014,75	5 ans	15 % du prix
651652	T	1.107,00	5 ans	15 % du prix
651674	T	1.230,00	5 ans	15 % du prix
651696	T	891,75	5 ans	15 % du prix
651711	T	1.076,25	5 ans	15 % du prix
651733	T	1.107,00	5 ans	15 % du prix
651755	T	1.230,00	5 ans	15 % du prix
651770	T	1.168,50	5 ans	15 % du prix
651792	T	1.476,00	5 ans	15 % du prix
651814	T	1.845,00	5 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
SUPPLEMENT POUR PROTHESES				
651836	T	147,69	5 ans	15 % du prix
651851	T	49,29	5 ans	15 % du prix
651873	T	135,30	5 ans	15 % du prix
651895	T	258,30	5 ans	15 % du prix
651910	T	24,60	5 ans	15 % du prix
651932	T	85,75	5 ans	15 % du prix
651954	T	246,68	5 ans	15 % du prix
651976	T	123,00	5 ans	15 % du prix
651991	T	209,14	5 ans	15 % du prix
652013	T	43,05	5 ans	15 % du prix
652035	T	68,45	5 ans	15 % du prix
652050	T	68,10	5 ans	15 % du prix
652072	T	184,50	5 ans	15 % du prix
652094	T	73,80	5 ans	15 % du prix
652116	T	344,40	5 ans	15 % du prix
652131	T	241,90	5 ans	15 % du prix
652153	T	110,00	5 ans	15 % du prix
652175	T	150,00	5 ans	15 % du prix
652190	T	143,00	5 ans	15 % du prix
652212	T	221,40	5 ans	15 % du prix
652470	T	8,56 (préfab)	4 x/ an (cf. INAMI)	néant
652492	T	11,42 (préfab)	4 x /an	néant
652514	T	9,99 (préfab)	4 x / an	néant
4. Equipement pour mammectomie totale ou partielle				
642213	Y	17	à titre unique	néant
642235	Y	130	à titre unique	néant
642250	Y	128	à titre unique	néant
642272	Y	130	2 ans	néant
642294	Y	130	2 ans	néant
642316	Y	130	2 ans	néant
642331	Y	130	2 ans	néant
642353	Y	128	2 ans	néant
642375	Y	128	2 ans	néant
642390	Y	11 (accessoires)	3 mois	néant
642412	Y	28 (accessoires)	3 mois	néant
642434	Y	58	6 mois	néant
642456	Y	20	3 mois	néant
642471	Y	114	2 ans	néant
642493	Y	43	3 mois	néant

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
5. Chaussures orthopédiques				
CATEGORIE A				
643016	T	370	12 mois	néant
643031	T	510	12 mois	néant
643053	T	510	12 mois	néant
643075	T	660	12 mois	néant
643090	T	537	12 mois	néant
643112	T	512	12 mois	néant
643134	T	590	12 mois	néant
643156	T	391	12 mois	néant
643171	T	537	12 mois	néant
643193	T	381	12 mois	néant
643215	T	650	12 mois	néant
643230	T	750	12 mois	néant
643252	T	471	12 mois	néant
643274	T	506	12 mois	néant
643296	T	567	12 mois	néant
643311	T	175	12 mois	néant
643333	T	471	12 mois	néant
643370	T	388	12 mois	néant
643392	T	392	12 mois	néant
643414	T	462	12 mois	néant
643436	T	416	12 mois	néant
643451	T	175	12 mois	néant
643473	T	430	12 mois	néant
643495	T	512	12 mois	néant
643510	T	198	12 mois	néant
CATEGORIE B				
643716	T	217	12 mois	néant
643731	T	177	12 mois	néant
643753	T	272	12 mois	néant
643775	T	227	12 mois	néant
643790	T	304	12 mois	néant
643812	T	227	12 mois	néant
643834	T	367	12 mois	néant
643856	T	376	12 mois	néant
643871	T	288	12 mois	néant
643893	T	227	12 mois	néant
643915	T	394	12 mois	néant
643930	T	310	12 mois	néant
643952	T	227	12 mois	néant
643974	T	288	12 mois	néant
643996	T	339	12 mois	néant
644011	T	370	12 mois	néant
644033	T	430	12 mois	néant
644055	T	370	12 mois	néant

644070	T	370	12 mois	néant
644092	T	370	12 mois	néant
644114	T	362	12 mois	néant
644136	T	376	12 mois	néant
644151	T	430	12 mois	néant
644173	T	430	12 mois	néant
644195	T	348	12 mois	néant
644210	T	170	12 mois	néant
CATEGORIE C				
644512	T	217	24 mois	néant
644534	T	177	24 mois	néant
644556	T	217	24 mois	néant
644571	T	177	24 mois	néant
644593	T	217	24 mois	néant
644615	T	142	24 mois	néant
CATEGORIE D (applications orthopédiques à des chaussures de confection)				
644814	T	100	12 mois	néant
644836	T	86	12 mois	néant
644851	T	98	12 mois	néant
644895	T	60	12 mois	néant
APPAREILS RELEVEURS DU PIED + CHAUSSURES DE MARCHE SPECIALES				
653391	T	125,30	12 mois	néant
653413	T	75,18	12 mois	néant
653656	T	83,17	12 mois	néant
653671	T	83,17	12 mois	néant
653693	T	82,00	3 ans	10 %
653715	T	83,17	3 ans	10 %
653870	T	192,00	12 mois	néant
653892	T	286,00	12 mois	néant
653914	T	388,00	12 mois	néant
653936	T	286,00	12 mois	néant
653951	T	376,00	12 mois	néant
6. Appareils pour troubles respiratoires et troubles de la parole (canule trachéale et prothèse de phonation)				
Bandagiste				
604015-604026	Y	63	Suivant l'usage	Néant
604030-604041	Y	30	«	Néant
604052-604063	Y	25	«	Néant
604074-604085	Y	155	«	Néant
604096-604100	Y	68	«	Néant

NATURE + CODE INAMI				DUREE	ENTRETIEN
7. Matériel pour incontinence et pour stomie					
Bandagistes					
640010	640021	Y	2,25	suivant l'usage	néant
640032	640043	Y	2,87	"	néant
640054	640065	Y	3,75	"	néant
640076		Y	2,75	"	néant
640091		Y	2,5	"	néant
640113	640124	Y	35	"	néant
640135		Y	3,85	"	néant
640150	640161	Y	4,37	"	néant
640253	640264	Y	0,88	"	néant
640275	640286	Y	2,38	suivant l'usage	néant
640290	640301	Y	3,25	"	néant
640371	640382	Y	5,50	"	néant
640393	640404	Y	1,43	"	néant
640415	640426	Y	1,40	"	néant
640511	640522	Y	1,40	"	néant
640533	640244	Y	2,1	"	néant
640555	640566	Y	3,50	"	néant
640570	640581	Y	2,88	"	néant
640636	640640	Y	2,75	"	néant
640651		Y	2,50	"	néant
640695	640706	Y	98,0	"	néant
640710	640721	Y	1,38	"	néant
640813	640824	Y	3,13	"	néant

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
640835 640846	Y	4,88	suivant l'usage	néant
640872 640883	Y	5,50	"	néant
640894	Y	2,88	"	néant
640916	Y	2,50	"	néant
641012 641023	Y	6,80	"	néant
641034	Y	5,25	"	néant
641056	Y	10,50	"	néant
641071 641082	Y	25	"	néant
641093 641104	Y	12,50	suivant l'usage	néant
641196	Y	4,00	"	néant
641270	Y	5,50	"	néant
641292	Y	3,09	"	néant
641351 641362	Y	7,38	"	néant
8. Bandages pour hernies + ceintures abdominales				
BANDAGES POUR HERNIES				
<u>Bandagistes</u>				
601016	Y	9,89	3 ans	15 % du prix
601031	Y	38,15	3 ans	15 % du prix
601053	Y	9,89	3 ans	15 % du prix
601075	Y	38,15	3 ans	15 % du prix
601090	Y	13,08	3 ans	15 % du prix
601112	Y	70,85	3 ans	15 % du prix
601134	Y	54,50	3 ans	15 % du prix
601156	Y	98,10	3 ans	15 % du prix
601171	Y	38,15	3 ans	15 % du prix
601193	Y	145,00	3 ans	15 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
CEINTURES ABDOMINALES SUR MESURE				
Bandagistes				
601311	Y	81,75	3 ans	15 % du prix
601333	Y	98,10	3 ans	15 % du prix
601355	Y	109,00	3 ans	15 % du prix
601370	Y	119,90	3 ans	15 % du prix
601392	Y	10,90	3 ans	15 % du prix
601414	Y	7,63	3 ans	15 % du prix
601436	Y	10,90	3 ans	15 % du prix
9. Appareils de correction auditive (excepté les appareils spéciaux)				
679070		56	5 ans	néant
679136	S	416	5 ans	123,95
679151	S	416	5 ans	123,95
679173	S	824	5 ans	123,95
679195	S	824	5 ans	123,95
10. Fauteuils roulants, tricycles de marche, cadres de marche et appareils de station debout				
Bandagistes				
A. VOITURETTES SANS PROPULSION PERSONNELLE				
615053	Y	419,75	4 ans	10 % du prix
615134-615145	Y	672,42	4 ans	10 % du prix
615171-615182	Y	508	4 ans	10 % du prix
615193-615204	Y	785	4 ans	10 % du prix
616313-616324	Y	694	4 ans	10 % du prix
616335-616346	Y	1 700	4 ans	10 % du prix
B. VOITURETTES AVEC PROPULSION PERSONNELLE				
615215-615226	Y	528	4 ans	10 % du prix
615333-615344	Y	439,75	4 ans	10 % du prix
615355-615366	Y	575	4 ans	10 % du prix
615370-615381	Y	850	4 ans	10 % du prix
615414-615425	Y	1 120	4 ans	10 % du prix
615436-615440	Y	1 500	4 ans	10 % du prix
615495-615506	Y	1 100	4 ans	10 % du prix
615510-615521	Y	672,42	4 ans	10 % du prix
615576-615580	Y	528	4 ans	10 % du prix
615591-615602	Y	528	4 ans	10 % du prix
615613-615624	Y	528	4 ans	10 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
616350-616361	Y	694	4 ans	10 % du prix
616372-616383	Y	1.200	4 ans	10 % du prix
616394-616405	Y	1.300	4 ans	10 % du prix
616416-616420	Y	1.700	4 ans	10 % du prix
C. VOITURETTES ELECTRONIQUES				
615871-615882	Y	3.587	4 ans	10 % du prix
615893-615904	Y	4.120	4 ans	10 % du prix
615915-615926	Y	4.500	4 ans	10 % du prix
615930-615941	Y	5.200	4 ans	10 % du prix
616431-616442	Y	1.810	4 ans	10 % du prix
616453-616464	Y	528	4 ans	10 % du prix
D. SUPPLEMENTS POUR DISPOSITIFS PARTICULIERS				
616011-616022	Y	70	4 ans	10 % du prix
616033-616044	Y	150	4 ans	10 % du prix
616173-616184	Y	1.350	4 ans	10 % du prix
616232-616243			4 ans	10 % du prix
616276-616280	Y	126,27	4 ans	10 % du prix
616475-616486	Y	322	4 ans	10 % du prix
616571-616582	Y	1.250	4 ans	10 % du prix
616593-616604	Y	400	4 ans	10 % du prix
616615-616626	Y	270	4 ans	10 % du prix
E. SUPPLEMENTS POUR ACCESSOIRES				
616055-616066	Y	190	4 ans	10 % du prix
616070-616081	Y	450	4 ans	10 % du prix
616512-616523	Y	61,87	4 ans	10 % du prix
616534-616545	Y	120,21	4 ans	10 % du prix
616556-616560	Y	157,67	4 ans	10 % du prix
616630-616641	Y	1.375	4 ans	10 % du prix
616652-616663	Y	450	4 ans	10 % du prix
616674-616685	Y	340	4 ans	10 % du prix
616711-616722	Y	42,21	4 ans	10 % du prix
616814-616825	Y	150	4 ans	10 % du prix
616836-616840	Y	65	4 ans	10 % du prix
616910-616921	Y	42,21	4 ans	10 % du prix
616932-616943	Y	120	4 ans	10 % du prix
616954-616965	Y	325	4 ans	10 % du prix
616976-616980	Y	50	4 ans	10 % du prix
616991-617002	Y	97,67	4 ans	10 % du prix
617072-617083	Y	155	4 ans	10 % du prix
617094-617105	Y	235	4 ans	10 % du prix
617116-617120	Y	72,44	4 ans	10 % du prix
617131-617142	Y	21,21	4 ans	10 % du prix

NATURE + CODE INAMI			DUREE	ENTRETIEN
617153-617164	Y	180,31	4 ans	10 % du prix
617175-617186	Y	217,88	4 ans	10 % du prix
617190-617201	Y	8,17	4 ans	10 % du prix
617212-617223	Y	6,85	4 ans	10 % du prix
617256-617260	Y	83,04	4 ans	10 % du prix
617271-617282	Y	42,42	4 ans	10 % du prix
617315-617326	Y	45,83	4 ans	10 % du prix
617330-617341	Y	12,15	4 ans	10 % du prix
617352-617363	Y	194	4 ans	10 % du prix
617374-617385	Y	150	4 ans	10 % du prix
617514-617525	Y	20,76	4 ans	10 % du prix
617536-617540	Y	30,05	4 ans	10 % du prix
617551-617562	Y	35,79	4 ans	10 % du prix
617713-617724	Y	60,10	4 ans	10 % du prix
F. TRICYCLES ORTHOPEDIQUES				
618074	Y	682,54	4 ans	10 % du prix
618214	Y	6,68	4 ans	10 % du prix
618236	Y	21,14	4 ans	10 % du prix
618251	Y	92,80	4 ans	10 % du prix
618273	Y	34,57	4 ans	10 % du prix
618295	Y	130,21	4 ans	10 % du prix
G. CADRES DE MARCHE				
618310	Y	68,06	4 ans	10 % du prix
618376	Y	77,34	4 ans	10 % du prix
618391	Y	85,30	4 ans	10 % du prix
618413	Y	113,13	4 ans	10 % du prix
618435	Y	244,17	4 ans	10 % du prix
618450	Y	315,55	4 ans	10 % du prix
618472	Y	289,26	4 ans	10 % du prix
H. APPAREILS DE STATION DEBOUT AVEC TABLETTE				
618494	Y	1100	10 ans	néant
618516	Y	1.350	10 ans	néant

NATURE + CODE INAMI	DUREE	ENTRETIEN
B. APPAREILS INTERNES		
1. Ophtalmologie		
Lentilles intra-oculaires 682754-682765 682776-682780	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
2. Neurologie		
Neurostimulateurs 683093-683104 683115-683126 683130-683141		
- totalement implantés		
- électrode et raccord ("extension")	un renouvellement après 7 ans	néant
- "pulse generator" (y compris aimant)	suivant avis du médecin traitant	"
- partiellement implantés		
- électrode, raccord et récepteur	un renouvellement après 7 ans	"
- émetteur	7 ans	
- calibrage de l'émetteur	-	annuellement
- antenne avec conducteur	annuellement	-
- accessoires (piles et matériel de fixation)	annuellement	suivant besoins réels
3. Oto-rhino-laryngologie		
683690-683701	implant : 25 ans entretien : néant partie externe : 5 ans entretien annuel : cf. code 683712/723	

NATURE + CODE INAMI	DUREE	ENTRETIEN
4. Chirurgie thoracique et cardiologie		
Stimulateurs cardiaques et électrodes 684530-684541 685731-685742 685753-685764 685775-685786 685790-685801	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
5. Orthopédie et traumatologie		
Prothèses de la hanche		
688516-688520	15 ans	néant
688531-688542	15 ans	néant
688533-688564	15 ans	néant
688568-688575	15 ans	néant
688590-688601	15 ans	néant
688612-688623	15 ans	néant
688634-688645	15 ans	néant
688656-688660	15 ans	néant
688671-688682	15 ans	néant
688693-688704	15 ans	néant
688715-688726	15 ans	néant
688730-688741	15 ans	néant
688752-688763	15 ans	néant
688774-688785	15 ans	néant
688796-688800	15 ans	néant
688811-688822	15 ans	néant
688833-688844	15 ans	néant
688855-688866	15 ans	néant
688870-688881	15 ans	néant
688892-688903	15 ans	néant
688914-688925	15 ans	néant
688936-688940	15 ans	néant
688951-688962	15 ans	néant
688973-688984	15 ans	néant
688995-689006	15 ans	néant
689010-689021	15 ans	néant
689032-689043	15 ans	néant
689054-689065	15 ans	néant
689415-689426	15 ans	néant
689430-689441	15 ans	néant
689452-689463	15 ans	néant

Remarque : Il faut ajouter au prix de l'appareil le coût de l'anesthésie et des traitements chirurgicaux pour la mise en place de l'implant.

PRIX 2003

GROUPE B

LISTE DES APPAREILS DE PROTHESE ET D'ORTHOPEDIE POUR LESQUELS LE PRIX MOYEN, LA DUREE ET LES FRAIS D'ENTRETIEN SONT FIXES PAR LE COMITE DE GESTION

NATURE	PRIX	DUREE	ENTRETIEN
1. PERRUQUE			
- messieurs	764,47	2 ans	208,03
- dames	777,00	2 ans	208,03
2. SEMELLE ORTHOPEDIQUE			
a. préfabriquée	35,51	15 mois	néant
b. sur mesure	49,67	15 mois	néant
3. GENOUILLERE EN CUIR	98,60	6 mois	néant
4.CANNE ET BEQUILLE			
- canne ordinaire	19,14	2 ans	néant
- canne canadienne	31,96	2 ans	néant
- canne blanche ordinaire pour aveugle	43,86	2 ans	néant
- canne blanche pliable ou télescopique	82,70	2 ans	néant
5.PROTHESE OCULAIRE			
a. – monture de lunettes	190,80	5 ans	néant
- lunettes solaires (verres compris)	190,80	5 ans	néant
b. œil artificiel			
- en émail			
° en cas d'énucléation	377,00	1 an	26,85
° en cas d'adaptation	418,00	1 an	26,85
° pour coque recouvrant le globe	449,00	1 an	26,85
- en plastique en cas d'énucléation			
°standard (produit en série)	672,90	5 ans	26,85
°quasi sur mesure (énucléation)	735,64	5 ans	26,85
°quasi sur mesure (éviscération)	862,21	5 ans	26,85
c. lentille cornéenne			
- souple spherique	116,32	2 ans	187,98
- souple torique	188,85	2 ans	187,98
- rigide non perméable au gaz sphérique	116,32	5 ans	75,16
- rigide non-perméable au gaz torique	196,79	5 ans	75,16
- rigide perméable au gaz sphérique	128,36	1 an	187,98
- rigide perméable au gaz torique	177,90	1 an	187,98
d. lentille de contact colorée (souple)	735,64	2 ans	187,98

NATURE	PRIX	DUREE	ENTRETIEN
6. PROTHESES DENTAIRES			
1.1. Prothèses dentaires fixes			
1.1.1. COURONNE			
1.1.1.1.Massive :			
- or	297,46	15 ans	néant
- métal semi-précieux (alliage écon.)	245,12	12 ans	néant
- métal non précieux	184,22	10 ans	néant
1.1.1.2.Fenêtrée (krempéra, veneer) avec face résine			
- or	344,70	12 ans	néant
- métal semi-précieux (alliage écon.)	273,20	12 ans	néant
- métal non précieux	211,80	10 ans	néant
avec face porcelaine (VMK)			
- or	477,46	15 ans	néant
- métal semi-précieux (alliage écon.)	408,52	15 ans	néant
- métal non précieux	384,56	15 ans	néant
1.1.1.3. Jaquette			
- en résine	177,95	8 ans	néant
- en porcelaine	330,65	15 ans	néant
- en artglass	261,93	10 ans	néant
- en céramique procera	477,46	15 ans	néant
1.1.1.4. Pivots (ou couronnes à pivot)			
A. Pivot distinct de la couronne à ajouter	INAMI		
a) systèmes d'ancrage préfabriqués disponibles dans le commerce	71,81	Durée égale à celle	néant
b) pivots coulés avec montage		de la	
- en or	132,76	couronne	néant
- en métal semi-précieux (alliage écon.)	95,41	placée (voir	néant
- en métal non précieux	70,18	couronne)	néant
c) avec vis dentatus ou pivots para-pulpaires + montage en argent ou matériau d'obturation composite	INAMI 71,81	"	néant
Pour a, b et c, le prix de la couronne doit être ajouté.			

NATURE	PRIX	DUREE	ENTRETIEN
B. Dents à pivots à montage métallique (pivot + dent coulée d'une seule pièce			
a) avec face résine			
- or	374,05	12 ans	néant
- métal semi-précieux (alliage écon.)	287,25	12 ans	néant
- métal non précieux	209,29	10 ans	néant
b) avec face porcelaine (VMK)			
- or	515,76	15 ans	néant
- métal semi-précieux (alliage écon.)	431,51	15 ans	néant
- métal non précieux	389,75	15 ans	néant
1.1.2. BRIDGE			
1.1.2.1. Couronnes ou pivots voir plus haut			
1.1.2.2. Eléments intermédiaires			
• massif			
- or	297,46	15 ans	néant
- métal semi-précieux (alliage économique)	245,12	12 ans	néant
- métal non précieux	184,22	10 ans	néant
• élément intermédiaire avec face résine			
- or	344,70	12 ans	néant
- métal semi-précieux (alliage économique)	273,20	12 ans	néant
- métal non précieux	211,80	10 ans	néant
• élément intermédiaire avec face porcelaine			
- or	477,46	15 ans	néant
- métal semi-précieux (alliage économique)	408,52	15 ans	néant
- métal non précieux	384,56	15 ans	néant
1.1.2.3. Extensions et systèmes d'ancrage	Prix égal à celui d'un élément intermédiaire	Durée égale à celle d'un élément intermédiaire	néant
- attachements	135,35	idem	néant

NATURE	PRIX	DUREE	ENTRETIEN
1.1.3. TECHNIQUES DE FIXATION			
1.1.3.1. BRIDGE ADHESIF			
par exemple, du type Maryland	474,97	8 ans	néant
- éléments intermédiaires + facettes adhésives			
- par facette supplémentaire	150,39		
1.1.3.2. COMPOSITE – TECHNIQUE DU MORDANCAGE	INAMI		
- angle mésiale ou distal	71,81	6 ans	néant
- bord incisif	71,81	5 ans	néant
- angle et bord incisif	71,81	5 ans	néant
1.1.3.3. FACETTE – TECHNIQUE DU MORDANCAGE			
- facette résine	135,35	7 ans	néant
- facette porcelaine	271,95	10 ans	néant
- facette en artglass	159,16	10 ans	néant
1.1.3.4.INLAYS			
-en porcelaine	264,43	15 ans	néant
-en or	264,43	15 ans	néant
-en artglass	159,16	10 ans	néant

Remarque : rubrique 1.1.13.3. = code 304452 INAMI

NATURE	PRIX	DUREE	ENTRETIEN
1.2. Prothèses dentaires amovibles			
1.2.1. En résine(y compris le prix des crochets)			réparation + rebasage
– une dent	288,22	7 ans	47,14 + 24,70
– deux dents	288,22	7 ans	47,14 + 24,70
– trois dents	288,22	7 ans	47,14 + 24,70
– quatre dents	288,22	7 ans	47,14 + 24,70
– cinq dents	288,22	7 ans	47,14 + 24,70
– six dents	315,81	7 ans	47,14 + 27,07
– sept dents	315,81	7 ans	47,14 + 27,07
– huit dents	347,24	7 ans	47,14 + 29,76
– neuf dents	347,24	7 ans	47,14 + 29,76
– dix dents	403,20	7 ans	47,14 + 34,56
– onze dents	403,20	7 ans	47,14 + 34,56
– douze dents	459,92	7 ans	47,14 + 39,42
– treize dents	459,92	7 ans	47,14 + 39,42
– quatorze dents ou prothèse complète	459,92	7 ans	47,14 + 39,42
– adjonction de dent à une prothèse existante			
– première dent	65,16	7 ans	47,14 + 5,58
– par dent supplémentaire	18,78	7 ans	0 + 1,60 par dent
Au prix de ces prothèses dentaires peut être appliqué un supplément :			
– pour résine souple	60,15	7 ans	néant
– pour résine dure	32,59	7 ans	néant
– pour résine spéciale incassable	60,15	7 ans	néant
1.2.2. En métal			
- monture/squelette en chrome-cobalt + attaches	421,08	10 ans	néant
- dents (prix cf. rubrique prothèse amovible en résine, limité toutefois 347,24 € pour 8 à 14 dents)		10 ans	de 24,70 à 39,42 en fonction du nombre de dents
1.2.3. Système de blocage définitif			
- couronne télescopique	479,99	15 ans	néant
- coiffe radiculaire	189,24	7 ou 10 ans	néant
- Dalbo	238,11	10 ans	néant
- barre de Dolder	184,22	10 ans	néant
- Ackermann	238,11	10 ans	néant
- attachement ex. Ceka (par pièce)	263,18	10 ans	néant
1.2.4. Dent implantée			
implant isolé et implants		15 ans	néant
pour plusieurs dents		20 ans	néant
- implant	néant		néant
- abutment	néant		néant
- couronne	587,51		37,60

PS La coiffe radiculaire (rubrique 1.2.3.) a une durée de 7 ans lorsqu'elle est prévue pour une prothèse amovible en résine. Par contre, lorsqu'il s'agit d'une prothèse en métal, sa durée est la même que pour ce type de prothèse, c.-à-d. de 10 ans.

PRIX 2003

GROUPE C

APPAREILS POUR LESQUELS LE PRIX REEL EST PRIS EN CONSIDERATION,
LA DUREE ET LES FRAIS D'ENTRETIEN SONT FIXES PAR LE COMITE DE GESTION.

NATURE	DUREE	ENTRETIEN
A. APPAREILS EXTERNES		
1. Appareil auditif spécialisé	5 ans	124,43
2. Verres de lunettes	1 an	néant
3. Coque sclérale esthétique - en émail - en plastique	 1 an 5 ans	 26,85 26,85
4. Lentille sclérale	5 ans	75,16
5. Œil artificiel en plastique sur mesure	5 ans	26,85
6. Bandage élastique simple à visée compressive (bas à varices ; orthèse de contention en tissu élastique)	6 mois	néant
7. Bandage de maintien renforcé (ceinture de maintien lomboabdominale) ; orthèse du type "Push"	1 an	néant
8. Rehaussement de chaussure jusqu'à 2 cm (talonnette en "visco", barre métatarsienne et rehaussement de semelle externe)	6 mois	néant
9. Fauteuil roulant (mécanique ordinaire et à propulsion électronique) avec octroi unique d'un fauteuil roulant mécanique comme appareil de réserve, tricycle de marche et appareil de station debout avec tablette	4 ans	10 % du prix
10.Prothèse myoélectrique avec octroi unique d'une prothèse cosmétique comme réserve	4 ans	15 % du prix
11. Epithèse - maxillo-faciale adhésive - pavillon - orbite - nez - autres parties du visage	 1 an 1 an 1 an 1 an	 15 % 15 % 15 % 15 %

NATURE	DUREE	ENTRETIEN
- épithèse esthétique corporelle		
- doigt(s)	18 mois	10 % du prix
- gaine pour la main	2 ans	10 % du prix
- gaine pour la jambe	18 mois	10 % du prix
- autres parties du corps	2 ans	10 % du prix
12. Adaptation et équipement de véhicule	7 ans	néant
Changement de vitesses automatique (prix maximum : 1.903,82 €)	7 ans	néant
13. Matériel pour incontinence et pour stomie (1)		
14. Neurostimulateur TENS		
Appareil TENS	7 ans	-
Accessoires (électrodes, dils, pastilles adhésives, gel pour électrodes et piles)		suivant les besoins réels
15. Appareils de levage et de transfert		
* Monte-escalier/monte-plateau (prix maximum : 6.073,39 €)		
- partie fixe	15 ans	néant
- partie mobile	5 ans	10 % du prix
* Railroomlift (prix maximum : 6.817,07 €)		
- partie fixe	10 ans	néant
- partie mobile	5 ans	10 % du prix
16. Moyens auxiliaires de communication		
* moyens auxiliaires d'écriture et de lecture		
- appareil de lecture	7 ans	néant
- ordinateur/machine à écrire électronique et équipement accessoire	7 ans	néant
* téléphone et système d'appel		
- life alert system	15 ans	néant
- sémaphone	5 ans	néant
- téléphone mains libres (prix maximum : 86,76 €)	10 ans	néant
- téléphone sans fil (prix maximum : 185,92 €)	10 ans	24,79
17. Appareils spéciaux (2)		

(1) Il s'agit de la catégorie C dans la liste limitative relative au matériel pour incontinence et pour stomie (voir circulaire 93/3).

(2) La liste de ces appareils n'est pas communiquée vu qu'elle n'est pas limitative et est fonction de la nature des lésions de la victime. La nature, la durée et les frais d'entretien annuels ont arrêtés au cas par cas de commun accord. Les cas litigieux sont soumis au comité technique général du Fonds. Il s'agit surtout ici des appareils pour paraplégie, hémiplégie et tétraplégie pour traitement à domicile et rééducation des victimes, ainsi que des appareils nécessaires des suites d'un accident du travail qui ne sont pas repris dans cette liste.

NATURE	DUREE	ENTRETIEN
B. APPAREILS INTERNES		
1. Orthopédie et traumatologie – prothèses		
Humérus 638713-638724, 638735-638746, 638750-638761	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
Prothèse du coude 638772-638783	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
Tarse et carpe 638853-638864, 638875-638886	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
Doigt 638956-638690	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
Genou 639015-639026, 639030-639041, 639052-639063, 639074-639085	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
Prothèse articulaire hors mesure 639236-639240	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
Prothèse articulaire sur mesure 682651-682662	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
Ciment acrylique pour fixation des prothèses à l'exclusion des prothèses de la hanche 639310-639321	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
2. Ophtalmologie		
Implants et olives 611015-611026 611030-611041 611052-611063 611074-611085 611096-611100 611111-611122 611133-611144	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	
3. Chirurgie abdominale		
Filet implantable pour réparation de hernie ou éventration 612371-612382	Durée et entretien à fixer sur proposition du médecin spécialiste	

4. Urologie et néphrologie		
611730-611741 a) Sphincter urinaire artificiel (col de la vessie) (manchette incluse)	10 ans	néant
b) Sphincter urinaire artificiel (bulbe de l'urètre) manchette	10 ans 5 ans	néant néant
c) Prothèse d'érection 611811-611822 611833-611844	7 ans	néant
5. Implants spéciaux		
(pas de remboursement sur la base du barème AMI)	Suivant la nature et sur avis du médecin spécialiste	
6. Appareils spéciaux		

Remarque

Il faut ajouter au prix de l'appareil le coût de l'anesthésie et des traitements chirurgicaux pour la mise en place de l'implant.
La liste des appareils spéciaux (dernière rubrique) n'est pas communiquée vu qu'elle n'est pas limitative et est fonction de la nature des lésions de la victime. La nature, la durée et l'entretien annuel sont arrêtés au cas par cas de commun accord. Les cas litigieux sont soumis au comité technique général du Fonds. Il s'agit surtout ici des appareils pour paraplégie et tétraplégie pour traitement à domicile et rééducation des victimes, ainsi que des appareils nécessaires du fait d'un accident du travail qui ne sont pas repris dans cette liste.